

Bellis®

Fongicide pour pommier et poirier contre les maladies d'été



2 modes d'action différents contre les maladies (Qol + SDHi)



Performant, maximise la récolte en maîtrisant un grand nombre de champignons parasites des fruits



Fiable, préserve la qualité des fruits de vos arboriculteurs



Pratique, sa formulation permet une mise en œuvre rapide

PRÉCONISATIONS

- Anti-Oïdium et maladies de conservation: **0,08 Kg/hL**
- 3 utilisations possibles** par an sans dépasser 2 applications contre les maladies de conservation
Respecter un délai de 8 à 12 jours entre 2 applications



REGLEMENTATION

- DRE : **6 heures**
- DAR : **7 jours**
- ZNT : **50 mètres**



BASF

The Chemical Company

FICHE D'IDENTITE

Bellis® : marque déposée BASF.

- **Autorisation de vente n°** : 2080070.
- **Composition** : 128 g/kg de pyraclostrobine + 252 g/kg de boscalid.
- **Formulation** : WG.
- **Classement toxicologique** :



Attention

H319 : provoque une sévère irritation des yeux.

H302 : nocif en cas d'ingestion.

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Limite maximale de résidus** :

Fruits à pépins, boscalid : 1 mg/kg.

Fruits à pépins, pyraclostrobine : 0,3 mg/kg.

- **Usages, doses et nombre de traitements par an** :

Pommier ► oïdium : 0,08 kg/hl, 3 traitements maximum par an.

Pommier ► maladies de conservation : 0,08 kg/hl, 2 traitements maximum par an.

Poirier, cognassier et nashi ► stemphyliose : 0,08 kg/hl, 3 traitements maximum par an.

Poirier, cognassier et nashi ► maladies de conservation : 0,08 kg/hl, 2 traitements maximum par an.

Sur l'ensemble de la saison, limiter à 3 le nombre total de traitements, tous usages confondus sans dépasser 2 applications contre les maladies de conservation.

Respecter un délai de 8 à 12 jours entre 2 applications.

- **Zone non traitées par rapport aux points d'eau (ZNT)** : 50 mètres.

- **Délai d'emploi avant récolte (DAR)** : 7 jours.

- **Délai de rentrée** : 6 heures.

- **Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, port de gants en nitrile ou néoprène EN 374, lunettes de sécurité ou visière EN 166, masque anti-poussière, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.
- **Recommandations** : respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION		APRÈS L'APPLICATION														
	1 ► Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.															
	2 ► Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.															
	3 ► Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).															
	4 ► Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.															
	5 ► Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).															
	6 ► Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.															
PENDANT L'APPLICATION		Contacts utiles														
	7 ► Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.		<table border="1"><tr><td>Informations techniques Etiquettes et FDS</td><td>BASF Agro</td><td> N° Azur 0 810 02 30 33 PRIS APPEL LOCAL ou www.bASF-agro.fr</td></tr><tr><td>Une question de santé</td><td>MSA</td><td> N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</td></tr><tr><td>En cas d'urgence (incident ou accident)</td><td>BASF Agro</td><td>Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33</td></tr><tr><td>Collecte des emballages vides</td><td>ADIVALOR</td><td> N° Azur 0 810 12 18 85 PRIS APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr</td></tr></table>	Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N° Azur 0 810 02 30 33 PRIS APPEL LOCAL ou www.bASF-agro.fr	Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE	En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33	Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0 810 12 18 85 PRIS APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr	
Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N° Azur 0 810 02 30 33 PRIS APPEL LOCAL ou www.bASF-agro.fr														
Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE														
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33														
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N° Azur 0 810 12 18 85 PRIS APPEL LOCAL ou www.adivalor.fr														

Juillet 2013 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document - 898ALFE0713EST.

BASF Agros S.A.S. - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél : 04.72.32.45.45 - Fax : 04.78.34.28.86 - www.agro.bASF.fr